

Décision

Générale

colonial

Décision n° 5-76-1903 mouvement

n° 5-76-1903

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 janvier 1903

Numéro JO

n° 76 du 01/02/1903

Date du numéro

1 février 1903

TEXTE INTÉGRAL

le canotier Ghaleb Barré est licencié de son emploi pour négligence dans son service, et remplacé par le nommé Ali Dankali, aux mêmes conditions.